



Admissions Bachelors Bac+3



Règlement Admissions Bachelors Bac+3 - 2027



Sommaire

I.	Préambule	2
II.	Candidater à Puissance Alpha Admissions Bachelors Bac+3	2
1.	Qui est éligible	2
2.	Procédure Parcoursup	2
a.	Faire ses vœux	3
b.	Le paiement des frais de candidature	3
c.	Les demandes d'aménagements pour l'épreuve orale	3
d.	Confirmer ses vœux	4
III.	Le déroulement des Admissions Bachelors Bac+3	4
1.	Etude de dossier	4
2.	Épreuve orale	4
IV.	Classements finaux et annonce des résultats	5



I. Préambule

Puissance Alpha admissions Bachelors Bac+3 est une organisation commune à 9 grandes écoles d'ingénieurs, portée par l'association loi 1901 « Puissance Alpha » dont l'objectif est de coordonner la sélection de jeunes bacheliers pour une entrée en première année dans une de ces écoles. Les écoles participant à ce processus s'engagent à respecter ce règlement, la Charte des établissements adhérents à Parcoursup, ainsi que la charte de bonne conduite signée par l'ensemble des écoles Puissance Alpha.

Les admissions Puissance Alpha bachelor regroupent **9 grandes écoles d'ingénieurs** proposant une intégration en 1^{ère} année post-bac de programmes bachelors en 3 ans : EFREI Paris, ELISA Aerospace, ESAIP, ESIEA, ESTBB, ESTIA, ISEN Méditerranée, ISEN Ouest, ISEP. Certaines proposent plusieurs formations au sein de ces admissions, dont vous retrouverez la liste en annexe de ce règlement.



II. Candidater à Puissance Alpha Admissions Bachelors Bac+3

1. Qui est éligible

Pour être candidat aux admissions Bachelors Bac+3 Puissance Alpha, il faut être **scolarisé dans le système éducatif français**, en France ou à l'étranger. Sont éligibles les élèves de Terminale d'un bac général, technologique ou professionnel, ou les élèves ayant obtenu l'un de ces bacs depuis moins de 2 ans.

Pour les candidats internationaux, hors système éducatif français, chaque école propose de façon individuelle et personnalisée une admission internationale spécifique. Il n'existe pas d'admissions communes, le candidat est donc invité à se rapprocher des écoles de son choix pour en savoir plus.

2. Procédure Parcoursup

L'intégralité de la candidature aux admissions Bachelors Bac+3 Puissance Alpha se fait sur Parcoursup.

a. **Faire ses vœux**

A partir de mi-janvier 2027 (selon le calendrier Parcoursup), les candidats pourront s'inscrire sur Parcoursup et commencer à faire leurs vœux.

Chaque candidat pourra sélectionner autant de formations qu'il le souhaite parmi le panel proposé par les écoles des admissions Bachelors Bac+3 Puissance Alpha. Cela ne comptabilisera qu'un seul vœu sur Parcoursup.

Aucun vœu ne pourra être ajouté après mi-mars 2027 (conformément au calendrier Parcoursup). Les admissions Bachelors Bac+3 Puissance Alpha ne comptent que comme 1 vœu, peu importe le nombre de formations sélectionnées au sein de celui-ci.

b. **Le paiement des frais de candidature**

Les frais de candidature correspondent aux frais de gestion et d'organisation des admissions. Ils sont à régler en ligne sur Parcoursup au moment de la confirmation du vœu. Attention, le paiement ne vaut pas pour confirmation, ce sont 2 étapes distinctes. Les frais s'élèvent à :

- 50€ pour les candidats non boursiers
- 15€ pour les boursiers d'Etat de l'année 2026-2027, et déclarés comme tels sur Parcoursup

Les frais de candidature ne sont pas remboursables et ceci quel que soit le déroulement de la candidature : admis ou non, abandon au cours de la procédure, fraude...

Aucun coût supplémentaire ne pourra être demandé.

c. **Les demandes d'aménagements pour l'épreuve orale**

Les candidats ayant besoin d'aménagements particuliers pour les épreuves orales, en raison d'un handicap par exemple, doivent l'indiquer sur Parcoursup au moment de leur candidature. Ils devront ensuite fournir à Puissance Alpha le justificatif qui indique leurs aménagements pour les épreuves du baccalauréat et provenant de la MDPH, la CDAPH ou de leur Académie. Cette attestation sera à fournir à Puissance Alpha **UNIQUEMENT** sur le [dossier candidat](#) de l'Espace Bachelors Bac+3 Puissance Alpha et devra préciser la nature des aménagements demandés. Sont acceptées les attestations établies pour l'année universitaire en cours ou par dérogation les attestations de l'année universitaire précédente. Seul ce document sera accepté (le PAP n'est pas un document valable).

Chacune des demandes d'aménagement sera étudiée par les équipes de Puissance Alpha.

Certains cas exceptionnels pourront alors faire l'objet d'une dispense de l'épreuve orale. Le cas échéant, le candidat sera évalué comme expliqué dans le paragraphe « Dispensés ».

La déclaration doit être impérativement faite sur Parcoursup avant la confirmation du vœu. Les nouvelles demandes en dehors de Parcoursup ne pourront pas être prises en compte. **Les justificatifs officiels permettant l'aménagement de l'épreuve orale doivent être fournis à Puissance Alpha via le dossier candidat de l'Espace Bachelors Bac+3 au plus tard à la date de fermeture de Parcoursup (début avril et selon le calendrier Parcoursup).** Passé cette date, les demandes inexistantes ou incomplètes ne pourront pas être prises en compte.

d. Confirmer ses vœux

Pour finaliser leur candidature, les candidats devront confirmer leurs vœux jusqu'à début avril 2027 (selon le calendrier Parcoursup) sur Parcoursup. Le paiement des frais de candidature ne suffit pas à confirmer une candidature.

III. Le déroulement des Admissions Bachelors Bac+3

La note finale du candidat se composera toujours à **70% d'une étude de dossier, et à 30% d'une épreuve orale (entretien de motivation, commun à l'ensemble des candidatures).**

1. Etude de dossier

L'étude de dossier est réalisée par chaque école pour chaque formation auquel le candidat postule.

Chaque école aura accès à l'intégralité du dossier de ces candidats et fera une étude de dossier selon ses propres critères, le jury faisant foi.

Aucun élève ne sera éliminé suite à l'étude de dossier, tous les candidats seront convoqués à l'épreuve orale.

2. Épreuve orale

L'épreuve orale représente 30% de la note finale du candidat et est commune à l'ensemble des candidatures faites au sein des admissions Bachelors Bac+3 Puissance Alpha.

Toute absence non justifiée à l'épreuve orale entraîne l'élimination du candidat.

L'épreuve orale est obligatoire pour tous les candidats en Terminale en 2026-2027, à l'exception des cas mentionnés dans le paragraphe « Dispensés ». Elle aura lieu durant le mois d'avril 2027. La date et l'horaire sera laissé au choix du candidat sur l'une des écoles et campus auquel il candidate. Ce choix sera à effectuer directement sur le [dossier candidat](#) de l'Espace Bachelors Bac+3 Puissance Alpha que le candidat devra créer en parallèle de sa candidature Parcoursup.

Les candidats ne résidant pas en France métropolitaine pourront présenter leur épreuve orale à distance, sur demande spécifique et approbation par Puissance Alpha. Leur centre d'examen leur transmettra alors un lien de connexion pour un entretien en visioconférence.

Convocation

La convocation sera disponible uniquement en téléchargement sur le [dossier candidat](#) de l'Espace Bachelors Bac+3 Puissance Alpha que les candidats devront créer en parallèle de leur candidature Parcoursup. **Elle ne sera pas envoyée par mail.** Le candidat devra se présenter dans son centre à la date et au créneau horaire indiqué sur sa convocation avec sa convocation et une pièce d'identité (CNI, passeport ou titre de séjour) en cours de validité. Tout candidat se présentant dans un centre différent ou à une date/créneau différent de celui notifié dans sa convocation pourra se voir refuser l'accès à son épreuve orale et ne pourra pas concourir.

Toute absence non justifiée à l'épreuve orale entraîne l'élimination du candidat.

Contenu de l'épreuve orale

L'épreuve orale aux admissions Bachelors Bac+3 Puissance Alpha consiste en un entretien de motivation commun à toutes les candidatures faites par le candidat à ces admissions.

Cet entretien aura pour vocation à apprécier la motivation, l'expérience, la personnalité et ainsi que l'intérêt du candidat pour la/les formations au(x)quelle(s) il postule.

Il est rappelé que l'usage de tout appareil électronique (y compris les lunettes connectées) est interdit sur l'épreuve orale aux admissions Bachelors Bac+3 Puissance Alpha.

Dispensés

Un cas de figure est possible pour être dispensé de l'épreuve orale :

- Candidats ayant un handicap pour lequel un aménagement d'épreuves permettant de passer l'entretien de motivation dans de bonnes conditions ne peut pas être mis en place.

Les candidats bénéficieront alors d'une seconde étude de dossier par un jury différent et sur des critères différents pour remplacer la note d'examen. Dans le cadre de la législation sur la laïcité, aucune absence pour motif religieux ne sera acceptée.

Absence à l'épreuve orale

Une absence à l'épreuve orale sur le créneau initialement choisi par le candidat doit être justifiée au plus tard dans les 48h qui suivent ladite épreuve et par l'envoi d'un justificatif ou certificat médical. Cette justification peut alors donner lieu à une nouvelle date de convocation à l'épreuve orale. **Toute absence non justifiée à l'épreuve orale entraîne l'élimination du candidat.**

IV. Classements finaux et annonce des résultats

Puissance Alpha transmet à chaque école le classement final par formation des candidats, et l'école est libre d'appliquer sa barre d'admission. **Le candidat obtient une note finale différente pour chaque formation** qu'il aura demandé au sein de son vœu Admissions Bachelors Bac+3 Puissance Alpha, **et donc un classement différent** pour chacune d'entre elles.

La liste des candidats est transmise à Parcoursup pour affichage des résultats fin mai /début juin 2027 sur Parcoursup et selon les dates définies. Chaque candidat, conformément au règlement Parcoursup, sera déclaré « admis », « en liste d'attente » ou « non admis ». Aucune communication de résultat ne peut être faite en dehors de Parcoursup.

Suite à ce classement, le candidat validera son choix d'école et de programme sur Parcoursup selon les modalités et le calendrier de la plateforme. L'école choisie prendra ensuite contact avec l'étudiant

Règlement 2027 Puissance Alpha Admissions Bachelors Bac+3

pour compléter le dossier d'inscription dans l'école dans le cadre de la procédure Parcoursup et ce uniquement lorsque le choix de l'étudiant sera définitif.

L'admission définitive dans une école est subordonnée au respect des exigences de l'école en matière d'inscription administrative et à l'obtention du Baccalauréat.



Pour contacter Puissance Alpha :

09 74 77 11 11 - contact@puissance-alpha.fr

Ce document est validé, revu et corrigé chaque année par l'ensemble des membres de l'association Puissance Alpha.



ANNEXE – LISTE PROGRAMMES 2027

Programmes
EFREI - Paris - Bachelor Cybersécurité & Réseaux
EFREI - Paris - Bachelor Informatique
ELISA Aerospace - Bordeaux - Bac+3 Drones & Mécatronique : Conception et Industrialisation
Esaip - Angers - Bachelor Cybersécurité
ESIEA - Paris - Bachelor Cybersécurité
ESTBB - Lyon - Bac+3 Assistant Ingénieur en Biologie-Biochimie-Biotechnologies
ESTIA - Bidart - Bachelor en ingénierie - mécatronique & génie industriel
ISEN Méditerranée - Marseille - Bachelor informatique, jeux vidéo et réalité virtuelle
ISEN Méditerranée - Toulon - Bachelor cybersécurité
ISEN Ouest - Brest - Bachelor Intelligence Artificielle
ISEN Ouest - Nantes - Bachelor Cybersécurité
Isep - Paris - Bachelor Informatique et Cybersécurité pour la Santé
Isep - Paris - Bachelor Informatique et Projets Numériques